

## FICHE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITES

### **BEBE NAGEUR / JARDIN AQUATIQUE 2020 - 2021**

**BEBE NAGEUR**  
**(6MOIS/2ANS)**

**JARDIN AQUATIQUE 1**  
**(2ANS/3ANS)**

**JARDIN AQUATIQUE 2**  
**(4ANS/5ANS)**

#### L'ENFANT

Nom ..... Prénom .....

Sexe  M  F Né(e) le .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville ..... Tel. mobile/domicile .....

En cas d'urgence, prévenir.....Tel. mobile/travail .....

#### REPRESENTANT LEGAL

Nom ..... Prénom ..... Lien de parenté.....

Adresse (si différente de ci-dessus) .....

Code postal ..... Ville .....

Tel. domicile .....Tel. mobile .....

Email .....

**Autorisation de soins :** j'autorise les responsables du centre aquatique à faire donner tous les soins médicaux et chirurgicaux qui pourraient être nécessaires en cas d'accident, intervention chirurgicale urgente, maladie contagieuse, ou toute autre affection grave, après consultation d'un praticien.

**Signature obligatoire pour l'autorisation de soins**

#### ACTIVITE

**Bébé Nageur**  
**Samedi (30mn)**

**Jardin Aquatique**  
**Samedi (45mn)**

Bébé nageur (6mois/2ans) 9 h 30 - 10 h

Jardin Aquatique (2ans/3ans) 10 h 15 - 11 h

Jardin Aquatique (4ans/5ans) 11 h 15 - 12 h

#### Abonnement

Annuel - du 26/09/2020 au 19/06/2021

#### Tarifs

**Annuel**  
Tarif Est-Ensemble 150,00€  
Hors Territoire 210,00€  
Tarif Réduit 120,00€

**À la séance**  
Tarif Est-Ensemble 12,00€  
Hors Territoire 17,00€  
Tarif Réduit 9,50€

**\*Cours maintenu le samedi 8 mai 2021**

## AUTORISATION

Je soussigné(e), ....., certifie avoir pris connaissance du Règlement intérieur du centre aquatique et accepté le Règlement spécifique de l'activité (voir au dos).

- Accepte de recevoir des informations de la part d'Est Ensemble
- Accepte d'être pris en photo par le centre aquatique et cède tous mes droits d'utilisation de ces photographies à Est Ensemble, laquelle sera en mesure de les utiliser selon leur convenance sur tous leurs supports de communication sans limites ni de temps ni de lieu.

Fait à .....

le .....

Signature précédée de la mention "Lu et Approuvé"

## ELEMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription abonnement activité complétée
- Justificatif de domicile (téléphone, électricité) datant de moins de 3 mois
- Copie pièce d'identité
- Copie du livret de famille
- Attestation d'aptitude physique ou certificat médical
- Copie des vaccins à jour obligatoire (carnet de santé)
- Photo d'identité de l'enfant
- Autorisation de droit à l'image

### Réservé à l'administration

Mode de règlement

- Espèces
- CB
- Chèque bancaire

\* Pour les personnes bénéficiant d'un tarif réduit Est-Ensemble (étudiants, familles nombreuses, personnes retraités, chômeurs inscrits à Pôle emploi, RSA, ASS, personnes handicapés (taux d'incapacité d'au moins 80%), parent isolé allocation de solidarité spécifique, merci de bien vouloir apporter les justificatifs concernés.

Inscrit par ..... Date ..... / ..... / .....

## 1- Programme

L'activité est programmée par l'établissement sur la saison scolaire, du mois de septembre au mois de juin suivant. Les trimestres sont définis afin d'assurer une équité dans le nombre de séances. Les dates de début et de fin des périodes sont indiquées à l'accueil de l'établissement. **Il y est précisé également que pendant les vacances scolaires et jours fériés il n'y aura pas de séances.**

L'inscription au programme permet de participer à une séance hebdomadaire sur la période d'abonnement et dans le créneau choisi.

## 2- Conditions de participation au programme

Pour l'activité Bébé nageur, l'enfant doit obligatoirement être accompagné par un adulte responsable, **suite aux contraintes sanitaires, l'activité permet l'accès à un seul parent, cela pourra évoluer en courant, d'année.**

Celui-ci ne peut prendre en charge qu'un seul enfant. Un troisième adulte de plus de 18 ans peut également participer à l'activité en fonction de la fréquentation, moyennant l'acquiescement d'un simple droit d'entrée activité au

Tarif suivant :

**4,00€ Résidents du territoire**

**7,00€ Tarif hors territoire**

Pour toute activité, les participants se changent dans les vestiaires. Les enfants participant à l'activité Bébé nageur peuvent être changés au bord du bassin sur les matelas à langer mis à disposition. Leurs chaussures sont remises aux vestiaires. Ils sont en outre équipés d'une couche de bain s'ils ne sont pas propres.

## 3- Accès au bassin

Le passage à l'accueil est obligatoire avant le début de l'activité, afin d'y récupérer la contremarque permettant la participation au programme.

L'accès au bassin ne peut se faire qu'en tenue de bain conforme à l'affichage à l'accueil de l'établissement. Accès aux vestiaires 15mn avant le début de l'activité.

## 4- Tarifs

La grille tarifaire des centres aquatiques est votée par le Conseil communautaire. Les tarifs sont affichés et disponibles à l'accueil de l'établissement et sur le site Internet d'Est Ensemble.

## 5- Modification/ Annulation d'un programme

### • Du fait de l'établissement

L'établissement peut être contraint de modifier un élément essentiel du programme ou de l'annuler :

- En raison d'événements imprévisibles qui ne lui seraient pas imputables,
- En raison de motifs inspirés par l'intérêt général ou la sécurité des participants.

L'établissement informera les participants de ces modifications et s'efforcera de proposer des éléments de substitution. Si vous n'acceptez pas les éléments de substitution proposés avant le début d'un programme, vous restez libre de demander l'annulation de votre inscription et son remboursement.

Durant le programme, celui-ci peut subir des modifications ou des aménagements en fonction des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires. Ces modifications ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

### • De votre fait

Toute notification d'annulation ou de modification d'un programme à venir, ou toute notification d'interruption d'un programme en cours doit être adressée par courrier à Est-Ensemble.

Les conditions de remboursement sont définies par délibération du Conseil communautaire. Sauf accord particulier, l'établissement n'autorise pas le rattrapage des séances non consommées.

## 6- Assurance

### • Assurance incluse

> Responsabilité civile : votre inscription vous assure uniquement le bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile souscrite par Est Ensemble pour les dommages causés à autrui à l'occasion de vos programmes, et dont vous pourriez être déclaré responsable, exclusivement pendant les temps d'activités du programme sur lequel vous êtes inscrit.

### • Assurance non incluse

> Assurance Accidents Corporels : les garanties au titre des Accidents Corporels n'étant pas incluses dans le prix du programme, et en application de son devoir d'information, l'équipement vous encourage vivement à examiner votre couverture personnelle, notamment en cas de décès ou

d'invalidité, et de la compléter individuellement à titre personnel par la souscription d'un contrat auprès de votre propre assureur.

Si vous avez souscrit des garanties complémentaires, et que vous souhaitez en bénéficier, il vous appartient de réaliser les démarches auprès de votre assureur.

## 7- Règlement Intérieur

Votre accès aux sites d'activités de l'équipement et à leurs programmes est réglementé et suppose le strict respect du règlement intérieur. Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage dans les locaux du site d'activités. Vous vous engagez par conséquent à respecter en toute circonstance les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourraient vous être données par le personnel de l'établissement. A défaut, l'établissement se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre. **Le remplacement du badge perdu sera facturé 2,00€.**

## 8- Matériel

Les matériels fournis varient d'un programme à l'autre. Pour certains programmes, seul le matériel collectif ou lourd est prévu. Vous devez donc vérifier dans les informations fournies lors de votre inscription quel type de matériel personnel emporter. Important : tout matériel ou effet personnel vous appartenant reste sous votre responsabilité en cas de vol ou de dommage survenant au cours d'un programme, la responsabilité de l'établissement ne pouvant être recherchée à ce titre.

## 9- Relations pratiquants

Pour toute demande particulière liée aux modalités de réalisation de votre programme ou séance, n'hésitez pas à solliciter le personnel d'encadrement de l'établissement. Il ne manquera pas de trouver, avec vous, une solution satisfaisante. Toutefois, au-delà d'un délai de 15 jours après la séance ou l'événement concerné, aucune réclamation ne pourra être prise en considération.

## 10- Informatique

En application de l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par nos services. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription par nos services. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, envoyer votre demande par courrier à l'adresse de l'établissement. Sauf avis contraire de votre part, l'établissement se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (courrier, mail ou SMS). Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée par les articles 226-1 à 226-24 du code pénal.

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'APTITUDE PHYSIQUE

IDENTITE	
Nom .....	Prénom .....
Représentant légal de l'enfant .....	
Adresse .....	
Code postal .....	Commune .....
Téléphone .....	

L'attestation est valable pour l'ensemble des équipements aquatiques d'Est Ensemble.

- Piscine des Malassis à Bagnolet
- Centre nautique Jacques Brel à Bobigny
- Piscine Michel Beaufort à Bondy
- Piscine Tournesol à Bondy
- Piscine Fernand Blanluet Le Pré Saint Gervais
- Piscine Mulinghausen Les Lilas
- Piscine des Murs à Pêches à Montreuil
- Piscine Maurice Thorez à Montreuil
- Piscine Edouard Herriot à Noisy le Sec
- Piscine Leclerc à Pantin
- Piscine Jean Guimier à Romainville
- 

ACTIVITES LOISIRS CONCERNEES (cochez la case correspondante)	
Aquafitness	
Aquabike	
Aquagym douce	
Bébé nageur (vaccins à jour obligatoire – carnet de santé)	

Je déclare ne pas présenter de contre-indication médicale pour participer aux activités ci-dessus, organisées dans les centres aquatiques gérés par Est Ensemble, et dégage toute responsabilité de l'organisateur de ces activités.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement, des risques afférents à la pratique sportive de loisirs, et du fait qu'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive n'est pas obligatoire (conformément aux dispositions des articles L. 231-2 et suivants du Code du Sport) mais que celui-ci m'est conseillé afin de garantir mon état de santé. Je ne souhaite, néanmoins, pas produire de certificat médical, sous mon entière responsabilité.

Cette attestation est valable pour l'ensemble de la saison, soit jusqu'au mois de juin 2019. A la fin de sa période de validité, je déciderai, ou non, de la renouveler à la suite d'un examen médical.  
Date ..... / ..... / .....

Signature

*Précédée de la mention « certifiée pour faire valoir »*